

Projet "PEI santé du végétal » : Groupe Opérationnel « Maitrise du salissement en grandes cultures »

Méthodologie, évaluation et exemple de suivi chez un agriculteur

Mathieu ARNAUDEAU, Etienne BARBARIT et Thierry GAIN

Entre 2018 et 2021, une quinzaine d'organismes, dont la Chambre régionale d'agriculture, Arvalis, et l'APAD se sont associés dans un PEI (**Partenariat Européen pour l'innovation**) Santé du Végétal. Dans le cadre de ce projet, plusieurs groupes opérationnels thématiques ont été mis en place afin de répondre à des problématiques spécifiques selon les filières.

Un de ces groupes avait pour objectif d'étudier la **couverture des sols comme levier agronomique pour la maîtrise des adventices en grandes cultures**. Plusieurs agriculteurs, confrontés à des problèmes de résistances sur leurs parcelles, ont participé à l'expérimentation.

Pour chaque situation, la même méthode expérimentale a été appliquée : un état des lieux de l'état de salissement des parcelles et un diagnostic des pratiques des agriculteurs ont été établis. **Un plan d'action personnalisé** composé de plusieurs leviers d'actions est ensuite proposé à chaque agriculteur, qui choisit ceux les plus adaptés à sa situation et les plus acceptables. L'efficacité de ces leviers sur la maîtrise de l'enherbement au cours du temps est ensuite évaluée grâce à des comptages réalisés à des stades de développement clés.

2 études de cas ont été présentées lors de cette journée.

Sylvain Renaud est polyculteur-éleveur dans la Mayenne. Il est confronté depuis plusieurs années à des problèmes d'infestation de Ray Grass sauvage, devenu résistant aux anti-graminées foliaires sur plusieurs parcelles. Sylvain Renaud pratique le non-labour depuis 25 ans et sa rotation classique est : 2 blés tendres d'hiver – maïs.

Après un diagnostic de ses pratiques, un plan d'action lui est proposé avec six leviers possibles, en étudiant notamment la biologie du Ray Grass sur le site Infloweb, afin d'analyser les modes d'action les plus efficaces pour réduire la pression de cette adventice :

Une **modification de la rotation** en alternant cultures d'automne et de printemps, ainsi que l'introduction d'une **culture dérobée de Ray Grass Italien** (RGI) fauché avant épiaison de Ray Grass sauvage. La rotation devient alors : blé tendre – dérobée de RGI – maïs.

Le **faux semis** pour favoriser la levée des adventices

La mise en place d'une **parcelle « propre »** le jour du semis grâce à un déchaumage et si nécessaire, un passage de glyphosate

Le **choix des herbicides** les plus adaptés selon les résistances développées

En dernier recours : le **labour occasionnel**, qui permet de diminuer le stock semencier.

Cependant, Sylvain Renaud n'a pas eu besoin d'utiliser ce levier jusqu'à maintenant, ce qui lui permet de rester en non labour.

Après trois ans d'essais, Sylvain Renaud est satisfait du résultat car la pression du Ray Grass a diminué, entraînant moins de concurrence vis-à-vis des céréales et un meilleur rendement.

Ce changement de pratiques entraîne cependant une augmentation des charges opérationnelles et des charges de mécanisation, ainsi qu'une hausse du temps de travail de 30 minutes par hectare en moyenne. La hausse de ces charges est compensée par la diminution de la concurrence sur les cultures.

Le deuxième cas présenté concerne Fabrice Gelineau, polyculteur-éleveur dans le Maine et Loire. Engagé depuis 2015 en agriculture de conservation, il souhaite conserver une bonne maîtrise de l'enherbement de ses parcelles au cours du temps. Après analyse de sa situation avec un conseiller de l'APAD, un plan d'action avec quatre leviers a été proposé :

Un **allongement de la rotation** avec une alternance cultures de printemps et d'automne

La **suppression totale du travail du sol** afin de ne pas favoriser la levée des adventices et roulage du couvert si besoin

La **couverture permanente du sol** avec la mise en place d'intercultures, afin d'empêcher le développement des adventices

La possibilité de mettre en place une **prairie temporaire** en cas de forte pression d'adventices : ce levier n'a pas été nécessaire pour le moment.

Au final, la rotation expérimentée a été la suivante : Blé tendre d'hiver - Couvert d'été puis sur semis couvert automne - Maïs ensilage - Orge de printemps - Couvert été - Féverole d'hiver.

Après quatre ans d'essais, Fabrice Gelineau est satisfait du résultat, avec un bon contrôle des adventices sans augmentation des charges de désherbage.

La réussite des semis en interculture est cependant primordiale pour éviter la levée des adventices qui impacterait la culture suivante.